



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/606  
23 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 23 MAI 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du  
18 mai 1994, que vous a adressée le Président Nelson Mandela en réponse à votre  
lettre du 10 mai 1994.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) V. R. W. STEWARD

ANNEXE

Lettre datée du 18 mai 1994, adressée au Président du Conseil de  
sécurité par le Président de la République sud-africaine

Je vous remercie vivement de votre lettre du 10 mai 1994 dans laquelle vous me transmettiez les félicitations du Conseil de sécurité à l'occasion de la conclusion des premières élections démocratiques et pluripartites en Afrique du Sud, ainsi que de mon élection à la présidence de la République sud-africaine.

Au nom de l'ensemble de la population de l'Afrique du Sud et en mon nom propre, je tiens à assurer le Conseil de sécurité, et vous-même en particulier, de notre profonde reconnaissance pour l'appui et les encouragements que vous n'avez cessé de nous prodiguer.

La conclusion du processus électoral et le changement politique en Afrique du Sud ont manifestement rendu caduques les sanctions internationales décrétées contre ce pays. Afin de permettre à l'Afrique du Sud de reprendre la place qui lui revient de droit au sein de la communauté internationale, je tiens en conséquence à demander au Conseil de sécurité des Nations Unies d'envisager d'abroger dans les meilleurs délais possibles toutes les sanctions encore imposées au pays.

(Signé) N. R. MANDELA

-----